AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

Appui à la demande de subvention

L'accompagnement dans le montage des dossiers de subvention

Objectifs

Accompagner le porteur de projet dans le montage de ses dossiers de subvention.

Service

Informations préalables sur les conditions d'accès.
Montage du dossier et optimisation des aides.

Résultats

Dossier de demande complet avec les annexes.

Livrables

Dossier de demande de subvention.

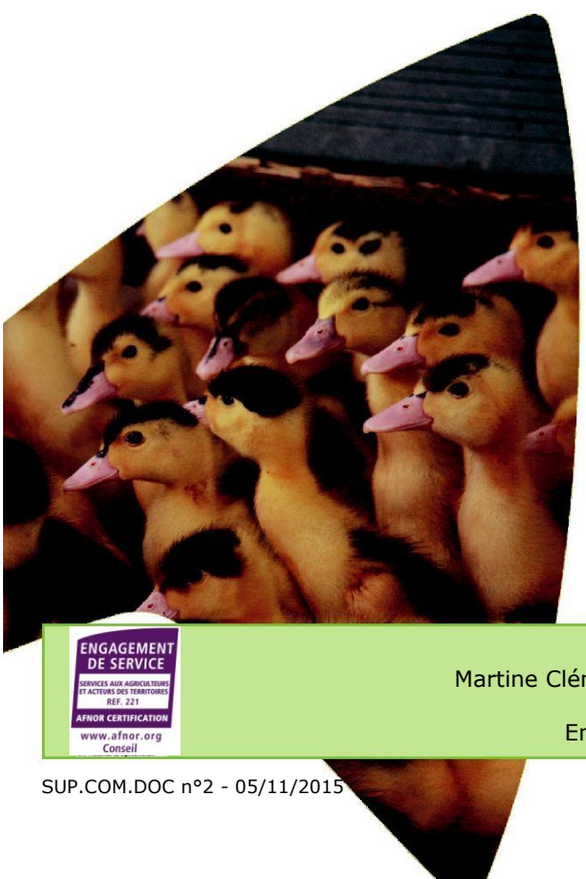

Public

Agriculteurs ayant un projet d'investissements en transformation fermière.

Les +

+ de pertinence

Des conseillers spécialisés, une optimisation des aides.

Modalités

2 h à 1 jour selon les dossiers (ou plus selon projet). Facturation aux tarifs de l'année en cours – tarifs et conditions de vente sur demande. Prestation individuelle coordonnées par un conseiller au bureau et/ou sur l'exploitation.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter
Martine Clément - 03 54 55 41 25/06 33 44 23 21 - martine.clement@vosges.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture des Vosges 17 rue A. Vitu - 88026 Epinal cedex
Email : contact@vosges.chambagri.fr - Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr